Conservatoire d'espaces naturels Savoie

La Feuille et la Plume **n°79** Mai **2017**

Rapport d'activités 2016

Le **CEN**
Savoie

édito

Sommaire

Edito p. 2

Les Missions

Connaître p. 4
Protéger p. 6
Gérer p. 8
Sensibiliser p. 10
Animer p. 12

Sites et Territoires en 2016

Avant-pays savoyard p. 14
Lac du Bourget et ses montagnes p. 16
Chambéry p. 18
Cœur de Savoie p. 20
Maurienne p. 22
Tarentaise - Vanoise p. 24
Albertville - Ugine p. 26
Bilan de l'activité des relais p. 27

La vie du CEN Savoie

Les chiffres p. 28
Eléments financiers p. 29
Statutaire p. 30
L'équipe p. 31

L'année 2016 a été particulièrement riche et fructueuse pour le CEN Savoie avec trois nouveaux sites, plus de 40 hectares de maîtrise foncière supplémentaire, d'importants travaux de restauration réalisés sur les marais des Bauches (Drumettaz), des Lagneux (Yenne), de Lépin-le-Lac ou de Chautagne (Chindrieux), ainsi que des partenariats nouveaux ou consolidés.

La confiance que nous témoignent les collectivités est un indicateur important de notre activité, car il valide le rôle d'appui technique du Conservatoire. Outre l'Etat, la Région et le Département qui accompagnent notre action au quotidien, les communautés de communes ou d'agglomération sont des partenaires désormais fidèles, comme en témoignent les études ou travaux conduits en 2016 avec Métropole Savoie, Grand Lac ou encore la communauté de communes Cœur de Savoie. D'autres exemples figurent tout au long de ce rapport d'activité.

Cette année a également été marquée par le montage et la mise en œuvre de nouveaux projets européens. A l'heure où la question européenne est largement débattue, il faut saluer la pertinence et la richesse des échanges avec nos voisins italiens qui utilisent des méthodologies de gestion complémentaires aux nôtres.

Après plus de 25 ans d'existence, notre Conservatoire doit progressivement revoir son modèle économique et continuer à rechercher des voies de diversification financière. Nous avons su tisser et entretenir des relations de confiance avec différents acteurs privés. Il nous faut cependant aujourd'hui intensifier cet effort de recherche de fonds complémentaires à la subvention publique.

Ce futur équilibre financier repose sur l'éveil des consciences pour un monde plus ouvert à la vie sauvage et à la nature, à l'évidence que notre société doit laisser une place plus grande à notre patrimoine naturel. Ce besoin de nature nous est intrinsèque. Il doit se traduire dans tous nos actes, y compris économiques. Un territoire qui ménage sa nature est un territoire plus attractif, pour notre bien-être comme pour notre économie. A nous de convaincre pour entraîner le monde des entreprises et les savoyards à participer encore plus activement à l'objet de notre association.

Comme le dit admirablement Hubert Reeves, Président d'honneur de la toute nouvelle Agence française de la biodiversité, « *il nous faut donner à tous les milieux, terrestres, aquatiques et marins, le droit d'exister et de produire les conditions d'une vie la plus joyeuse possible aux terriens que nous sommes, chacun dans son territoire, là où il vit.* »

Je vous souhaite une excellente lecture.

Michel Delmas
Président,
CEN Savoie

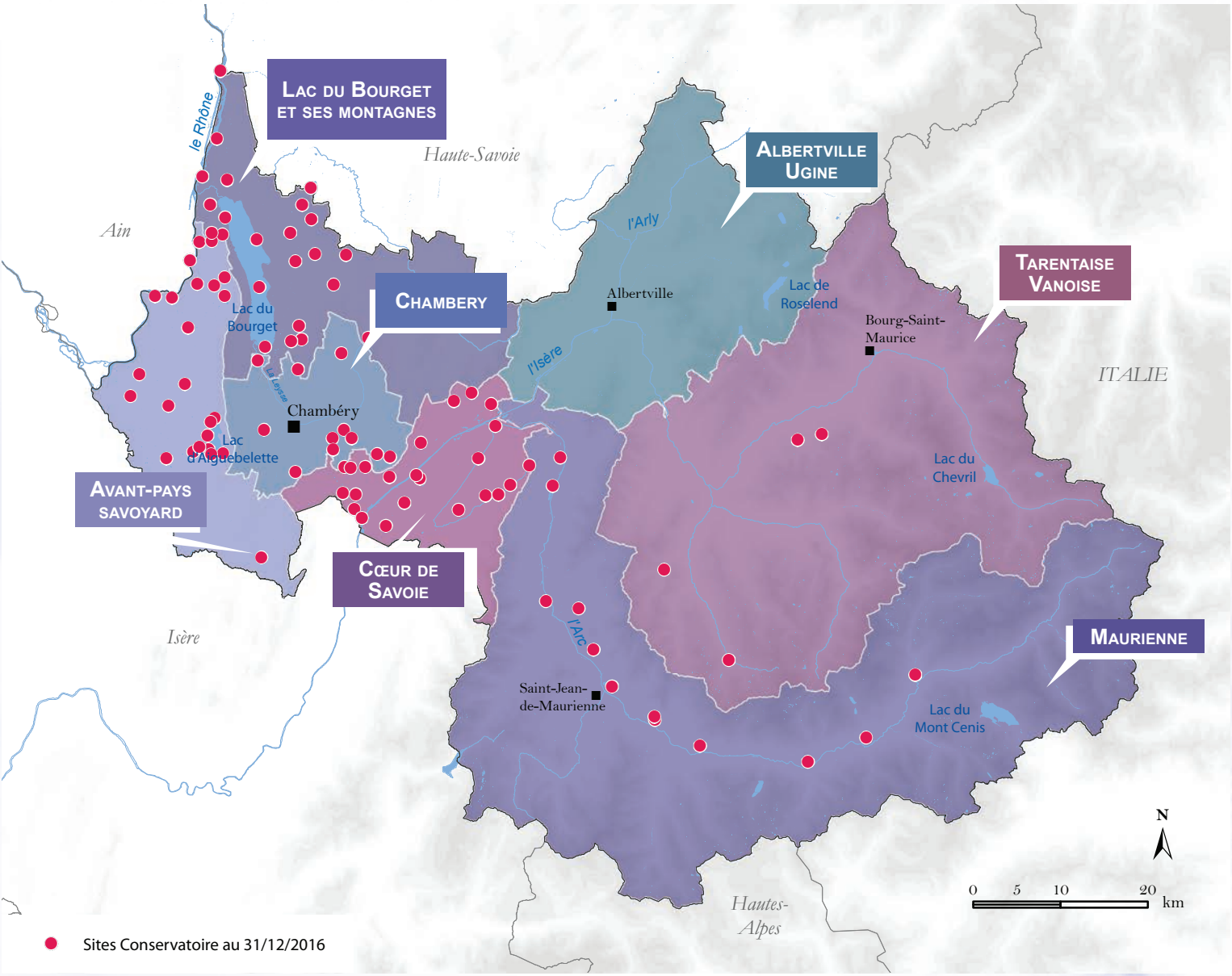

Sources : Sites Conservatoire - CEN Savoie ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74 ; BD Carthage - Agence de l'Eau
Réalisation : SIG/ CEN Savoie, mars 2017

Nombre de communes sur le département : 293
Nombre de territoires en Savoie : 7
Superficie du département : 6 260 km^2

Nombre de sites Conservatoire : 97
Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN : 1087,21 ha (propriétés ou conventions)

Nos **missions** connaître

La connaissance constitue la première étape de la chaîne de la gestion. Chaque année, le Conservatoire collecte de nouvelles informations sur le patrimoine naturel savoyard. L'année 2016 a été marquée par une prospection naturaliste partenariale dans l'avant-pays savoyard, dans le cadre de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie. Le CEN a également assuré le montage et le début de mise en œuvre de deux projets européens concernant d'une part les papillons menacés (projet POLCCA), d'autre part la quantification des services écosystémiques rendus par les zones humides (projet RestHAlp). Enfin, la Cistude a bénéficié d'une étude démographique permettant de confirmer que sa réintroduction sur les rives du Lac du Bourget constitue une réussite.

L'Observatoire de la biodiversité de Savoie

Le bilan annuel a été exposé lors du Comité de pilotage du 7 décembre 2016. Nous retiendrons notamment :

- la réalisation de la deuxième année de prospection dans l'Avant-pays savoyard (voir article dans la partie « les territoires ») ;
- une petite déconvenue en termes de communication puisque les partenariats avec la presse et le Baromètre de la Nature ont été reportés ;
- la « migration technique » du site Internet de l'Observatoire vers le nouveau serveur dédié du CEN Savoie.

2017 nous permettra d'établir le bilan des prospections 2016, en associant et remerciant les habitants des communes qui nous ont accueillis. Nous profiterons de 2017 pour regarder le chemin parcouru depuis la naissance de l'Observatoire, afin d'orienter ou réorienter nos futures actions.

Nouveautés pour la Boîte à Outils de Suivi de l'état des Zones Humides (RhoMéO)

Deux ans après son lancement le 1er février 2014, la boîte à outils RhoMéO, recueil d'indicateurs, de protocoles et de méthodes d'interprétation permettant de suivre l'évolution de l'état des zones humides et des pressions qui les impactent, s'est enrichie. Trois nouveaux apports ont été réalisés dans le cadre de la convention trame Bleue « Espaces et continuités » avec la région Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Tout d'abord, un logiciel de calcul des indicateurs est désormais disponible. Cette « calculette », qui inclut également un module de saisie des données, en facilite l'archivage. Elle permet pour les gestionnaires qui le souhaitent de contribuer à former un réseau d'observation de l'état des zones humides en publiant les résultats des valeurs indicatrices.

Ensuite, un test de simplification du protocole de collecte des données floristiques a été mené par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) pour étudier la faisabilité d'une adaptation des indicateurs.

Enfin, un guide méthodologique d'utilisation des indicateurs pour

Suivi RhoMéO sur le territoire d'Albertville-Ugine

Photo haut de page : cistude en immersion.

connaître

le suivi des travaux de restauration des zones humides a été produit pour répondre à la demande croissante des opérateurs.

POLCCA, un projet pour les papillons Maculinea

En 2014 et 2015, ASTERS et le Canton de Genève conduisaient un programme INTERREG de Sauvegarde des Maculinea. Alors que le Plan National d'Action n'a pu être initié en Rhône-Alpes, les résultats de cet INTERREG ont incité ses initiateurs à l'étendre au-delà du périmètre initial. Depuis 2016, les départements de l'Ain, de la Savoie et le canton de Vaud ont aussi lancé diverses opérations dont les principales sont la recherche de nouveaux sites, l'évaluation des connexions entre les populations, la restauration et la gestion de leurs habitats, la sensibilisation du public sur la nécessité de les protéger.

Maculinea teleius ou azuré de la sanguisorbe sur sa plante-hôte

Montage du projet RestHAlp, services écosystémiques et restauration des habitats

Le CEN Savoie s'engage dans un projet de coopération franco-italienne autour de la restauration des habitats alpins.
Les habitats naturels alpins ont subi et continuent à subir différentes atteintes. Afin de freiner cette évolution et de restaurer des sites dégradés, six partenaires italiens (Région et Institut agronomique du Val d'Aoste, Parc National du Grand Paradis) et français (Conservatoire Botanique National Alpin, Institut national de recherche IRSTEA et CEN Savoie) ont structuré en 2016 un programme européen baptisé RestHAlp. Ce programme s'articule autour de deux volets complémentaires. Le premier, préventif, vise à mieux quantifier les services écosystémiques rendus par les zones humides (ex : quelle quantité d'eau est stockée dans ma zone humide ?) à travers huit cas d'études, dont cinq en Savoie. Le second, curatif, propose de mettre au point et de tester des méthodes innovantes de récolte, stockage et semis de graines naturelles, afin de réensemencer des sites dégradés. Le début des opérations est prévu en avril 2017.

Un point sur la cistude autour du lac du Bourget

Tous les 10 ans, Le CEN vérifie par piégeage l'évolution du statut démographique et de l'occupation de l'espace des noyaux de population relâchés par le CEN. La campagne de 2016 a confirmé celle de 2007 en termes de « recrutement » : la cistude se reproduit probablement chaque année (parfois dans le château Thomas II), avec une survie très satisfaisante. Seule inquiétude, pas de contact des « pionniers » lâchés en 2000 : mortalité (avaient-ils plus de 50 ans à l'époque ?) ; comportement particulier ou nouvelle utilisation de l'espace ?
L'année 2016 aura également été l'année de sortie et de diffusion de la plaquette spéciale « pêcheurs » ainsi que d'un web-documentaire qui permet de se mettre à la place d'une cistude !

Captude d'une cistude lors du suivi sur le sud du lac du Bourget

Nos **missions** protéger

Le CEN Savoie présente une longue tradition d'action foncière. L'année 2016 n'a pas démenti ce constat avec plus de 46 hectares de nouvelles acquisitions ou conventions. Cette activité foncière a été particulièrement active sur des boisements humides (bordure du Rhône en Chautagne, Vallée du Thiers dans l'avant-pays savoyard, boisements alluviaux de la vallée de l'Isère…), un milieu naturel particulièrement menacé. Au-delà de l'outil foncier, le CEN Savoie a, durant tout l'été 2016, participé à des tournées de surveillance de la RNR du Lac d'Aiguebelette, développant ainsi une nouvelle activité de protection de la nature.

Bilan de l'action foncière

En 2016, la maîtrise foncière du Conservatoire s'est accrue de 46 ha, principalement en zones humides.

Aux côtés des marais de plaine, les milieux forestiers font leur apparition : 3 ha sur de nouveaux sites à Betton-Bettonet, Les Mollettes, Serrières-en-Chautagne et Meyrieux-Trouet. La superficie en pelouses sèches a progressé de 5,5 ha, à Yenne et Challes-les-Eaux.

30 acquisitions (47 % de l'ensemble des actes signés) ont été réalisées sur 17 ha, soit 36 % des nouvelles surfaces. Leur montant total est d'environ 45 500 €, avec une valeur moyenne de 0,27 €/m^2. C'est dans les boisements que s'observent les prix d'achat les plus élevés. Des acquisitions ont été effectuées en indivision avec la Commune de Méry et avec la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette.

34 conventions ont pris effet sur 29 ha, ce qui représente 53 % du nombre d'actes signés et 64 % des nouvelles superficies. La majeure partie des surfaces concerne des terrains propriétés de Communes ou d'Intercommunalités : 21,5 ha à Chamousset, Chignin, Sainte-Hélène-du-Lac, Les Marches, La-Plagne-Tarentaise.

Site forestier à Chamousset

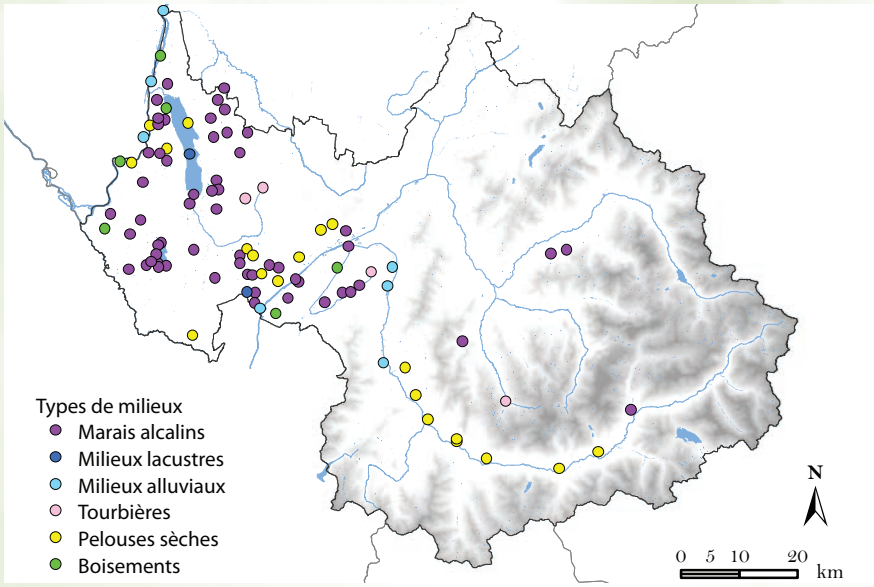

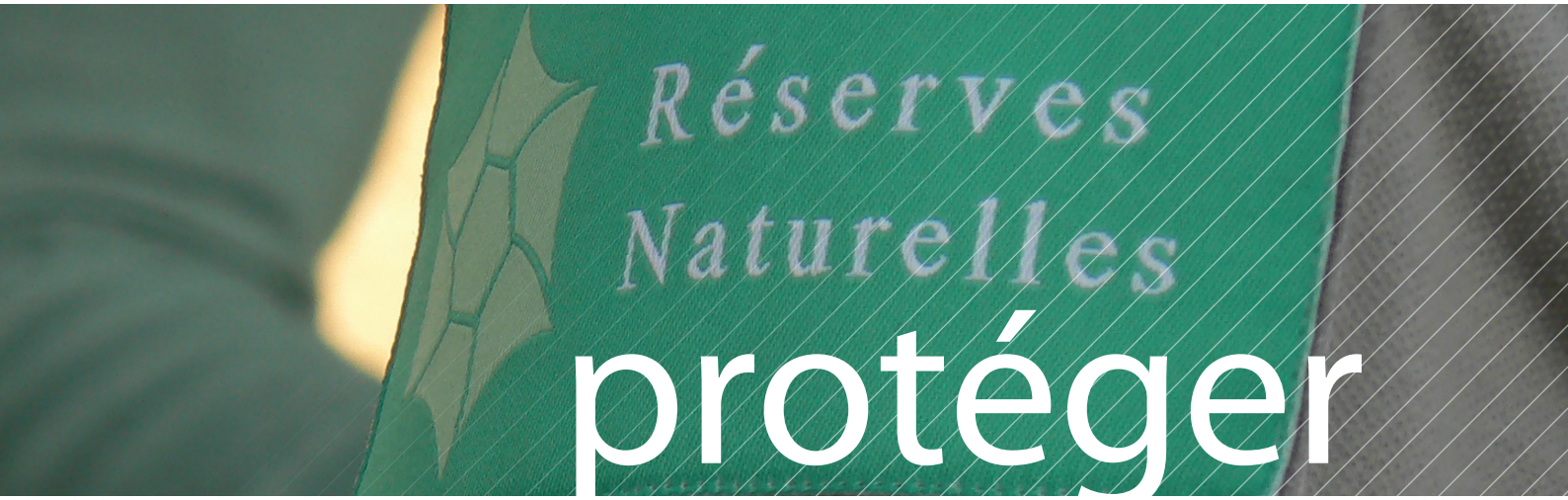

Protéger des milieux forestiers, une nouvelle piste d'intervention

Cette année le Conseil d'Administration s'est prononcé pour une stratégie d'intervention sur les milieux forestiers. L'objectif est de préserver sur le long terme, par le biais d'acquisitions, des surfaces de différents types de forêts du département. Ces boisements ne nécessiteront pas de gestion particulière, ils seront laissés en libre évolution.

Premier axe opérationnel : les boisements humides, avec l'aide de l'Agence de l'Eau pour leur acquisition. Ainsi de nouveaux sites d'interventions sont pressentis en bordure du Rhône en Chautagne, d'Isère en Tarentaise, le long du Thiers dans l'Avant-pays savoyard… Le Conservatoire s'est saisi tout au long de l'année de nombreuses opportunités d'acquisition de parcelles boisées en zones humides.

Une réflexion collective autour de l'action foncière

Au mois de septembre, une journée de réflexion a réuni l'équipe et quelques membres du bureau autour des méthodes et des stratégies en matière de foncier.

Chacun a pu mieux se rendre compte de la réalité du travail tant opérationnel qu'administratif, des moyens et des contraintes, de la diversité des partenaires et des évolutions stratégiques.

Parmi les thèmes abordés : quels objectifs quantitatifs et qualitatifs dans la maîtrise foncière ? Quelle prise en compte du degré de menace sur les milieux ? Comment optimiser le fonctionnement de l'équipe et impliquer au mieux salariés et administrateurs ? Comment mieux s'adresser à nos partenaires, en particulier aux propriétaires et aux collectivités ? Faut-il recourir au financement participatif ou au mécénat ? La réflexion est en cours.

Je suis propriétaire d'une ou plusieurs parcelles de bois dans la vallée du Thiers et je veux conserver sur le long terme le caractère naturel de ma propriété. Que puis-je faire ?

Je vends ma propriété *au* CEN Savoie ou à la Commune qui prendront en charge les frais de notaire. « *J'ai ainsi la garantie que mon bien sera préservé en l'état et je participe à la protection d'un ensemble d'habitats !* ».

Je confie tout ou partie de mon bien par le biais d'une convention au CEN Savoie pendant une durée de 11 ans : « *c'est un engagement à garder mon bois sur pieds, à le préserver, à ne pas le faire exploiter, à ne pas planter (peupliers, résineux...). Le Conservatoire, avec mon accord, pourra être amené à réaliser de petites interventions : creusement d'une mare (pour les amphibiens), lutte contre une espèce végétale invasive (renouée asiatique...), abattage d'un arbre pour raison de sécurité…* ».

Je fais don de mon terrain au CEN Savoie grâce au Fonds de dotation des Conservatoires d'espace naturels.

Contacts

Pour toute information sur la démarche, pour savoir quelles sont mes propriétés concernées, pour connaître le prix de vente proposé… ou pour donner mon avis !

Joanna PATISSIER
Tel : 04.27.86.13.51
06.86.37.71.26
jpatissier@saferral.com

safer Rhône-Alpes

Lisa BIEHLER
Tel: 04 79 25 20 32
l.biehler@cen-savoie.org

Conservatoire d'espaces naturels Savoie

Outil d'aide à la décision destiné aux propriétaires fonciers en milieu forestier

Bilan de la surveillance estivale 2016 de la Réserve Naturelle Régionale d'Aiguebelette

Gardes en tournée de surveillance

La surveillance estivale de la RNR a été organisée entre les deux gestionnaires (Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette et CEN Savoie). Les deux gardes dédiés à la Réserve n'étaient pas encore commissionnés. Des agents assermentés de l'Office National des Forêts se sont également relayés sur huit tournées pour accompagner les gardes de la Réserve. Les objectifs de la surveillance pour 2016 ont visé à faire cesser les infractions et informer le public de la réglementation.

Les surveillances ont été efficaces avec une mobilisation les fins de semaines et les périodes de forte fréquentation, c'est-à-dire les week-ends de juin à fin août.

Nos **missions** gérer

En matière de gestion de sites, l'année 2016 a permis de nouvelles contractualisations agro-environnementales (MAEC) sur des sites Natura 2000, venant conforter les premières contractualisations de 2015. De nombreux travaux ont par ailleurs pu être conduits, avec en point d'orgue la restauration du marais des Bauches à Drumettaz-Clarafond. Différents plans de gestion ont pu être initiés tandis que d'autres, engagés en 2015, ont été finalisés. Enfin, de nouvelles expérimentations de gestion, comme le semis de graines sauvages récoltées à l'aide d'une brosseuse tractée, ont été conduites dans le cadre d'un partenariat avec l'institut agronomique du Val d'Aoste.

Entretien des sites et travaux de génie écologique

Hors MAEC, le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers :

- 5,5 ha ont fait l'objet de contrats de prestation rémunérés ;
- 30 ha ont été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En termes de travaux de « génie écologique », l'année 2016 a vu se réaliser le chantier de restauration du marais des Bauches sur la commune de Drumettaz-Clarafond.

En ce qui concerne les fauches, le manque de financement Natura 2000 n'a pas permis de réaliser toutes les fauches prévues. Seuls 29 ha ont été traités sur 20 sites. Ces fauches ont produit environ 700 balles de blache, qui ont presque toutes été récupérées par des agriculteurs ou des particuliers locaux, principalement en guise de litière. Viennent ensuite les débroussaillages, bucheronnages, fauches manuelles ou broyages mécaniques sur une quarantaine de sites.

Poursuite de la contractualisation agroenvironnementale

2016 était la seconde année de contractualisation pour les agriculteurs engagés dans des projets agroenvironnementaux et climatiques. Le Conservatoire a continué de s'impliquer dans les sites Natura 2000 du territoire de Métropole Savoie, en reprenant contact avec les exploitants qui n'avaient pas souscrit de mesures l'année précédente. L'animation menée en 2015 et 2016 a eu pour résultat une contractualisation de 300 ha environ, par une trentaine d'exploitants : près de 280 ha de zones humides et 25 ha de prairies mésophiles. Les plus grosses surfaces se situent autour du lac du Bourget (180 ha en Chautagne, augmentés de 25 ha au sud du lac). Une quarantaine d'hectares ont été

Restauration du marais des Bauches : création de petites mares

gérer

contractualisés dans l'Albanais, une cinquantaine en Combe de Savoie.

Un prototype de brosseuse à graines sauvages testé par le CEN

Bande refuge sur le site de Prés crottis

La remise en état de prairies naturelles est un domaine où tout reste à inventer. Sur des sols dégradés où la banque de graines ne contient plus que des espèces banales, se pose la question de l'obtention de graines sauvages locales. En 2016, le CEN Savoie a entrepris de récolter suffisamment de graines pour ensemencer plusieurs hectares de prairies humides. Grâce à l'Institut Agronomique du Val d'Aoste, le CEN a pu disposer d'un prototype de brosseuse efficace qui a permis de récolter 150 kilos d'un mélange de graines de carex, choin, joncs et graminées semées à l'aide d'un hydroseeder.

Vous pouvez visualiser la vidéo sur le blog de suivi de la restauration du marais de Chautagne : http://censavoie.wixsite.com/marais-chautagne

Un point sur les plans de gestion initiés

2016 est une année de programmation de six plans de gestion, tous sur zones humides. Si une bonne diversité de milieux est concernée, 2016 fait honneur aux tufières sur les communes de la Motte-Servolex, Plancherine, Jarsy et Bozel. D'un tout autre type, alluvial cette fois, la plaine des Hurtières a pu bénéficier du travail de stage de Bérénice Fierimonte. La carte des sites nouveaux ou mis à jour s'enrichit, de l'Avant-pays savoyard à la Maurienne en passant par les Bauges, le bassin chambérien et l'Albanais ; reste pour certains d'entre eux à concevoir et diffuser des « plans de gestion synthétiques », offrant au plus grand nombre un regard sur les richesses, enjeux et projets de ces sites.

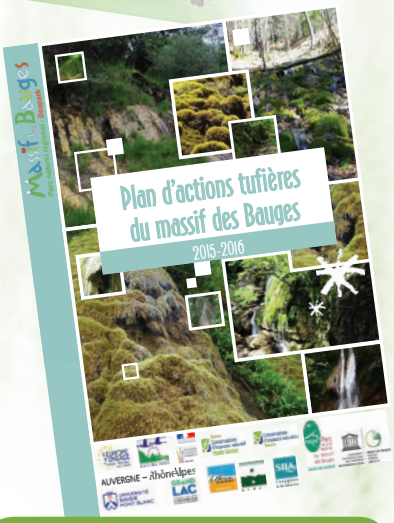

Couvertures du plan de gestion de la plaine des Hurtières et du plan d'actions tufières du massif des Bauges.

Brosseuse à graines prêtée par l'Institut Agronomique d'Aoste

Nos **missions** sensibiliser

Le Conservatoire accorde une importance significative à la sensibilisation des publics car la préservation de la Nature est l'affaire de tous ! L'année 2016 a permis le renforcement de partenariats avec des acteurs associatifs, la mise en place de chantiers participatifs et l'animation du réseau des relais du Conservatoire qui constitue le maillage territorial de notre travail de sensibilisation. Ce travail a été complété par la production d'outils de communication et de découverte : une nouvelle visite virtuelle du Sud du Lac du Bourget ainsi qu'un film de présentation du Conservatoire et de ses missions.

Un partenariat pour les chantiers participatifs

Expérimentée dans l'organisation et l'encadrement de chantiers nature, auprès de différents publics, la FRAPNA a accepté de répondre à la proposition du CEN pour l'accompagner dans la réalisation de chantiers bénévoles sur les espaces naturels gérés. Un tel partenariat répond pleinement au double objectif de ces actions : technique, à travers la connaissance du CEN des besoins en travaux pour un espace naturel, et pédagogique, à travers la connaissance de la FRAPNA sur les publics et leurs besoins (accueil, compréhension...).

Animation interactive sur les espaces naturels gérés

En 2016, près de 300 personnes ont découvert, se sont interrogées et ont échangé sur la gestion réalisée aux étangs de Crosagny, au sud du Lac du Bourget, au marais des Chassettes, au Pontet et à la plaine

Utilisation de la malette pédagogique à la fête du plan d'eau des Hurtières par les relais Montagnes Nature et Hommes

des Hurtières, grâce à l'intervention d'animateurs de l'Association des étangs et moulin de Crosagny, de la FRAPNA et de Montagnes Nature et Hommes. Menées dans le cadre d'une convention relative à la mallette pédagogique « La gestion des espaces naturels » réalisée par le CEN, ces animations se poursuivent en 2017, et se solderont par la valorisation des expériences, dont l'un des retours est développé en p. 20.

Les visites virtuelles, un nouvel outil interactif

Prémices d'une longue suite… la première visite virtuelle du CEN

sensibiliser

Savoie cible le sud du lac du Bourget.
L'apport de la visite virtuelle est de permettre aux utilisateurs de se déplacer et d'observer de plus près la rive sud du lac, notamment la partie réglementée, grâce à une vue aérienne sur 360° et des images de grande qualité. La visite distingue quatre zones sur le site : l'embouchure de la Leysse, l'étang des Aigrettes, les Platières et les Mottets. Des éléments interactifs apparaissent pour approfondir les connaissances sur chaque site, ils contiennent des informations textuelles, des photos ou des petits films qui se focalisent sur une espèce en particulier, sur le paysage ou sur les enjeux inhérents à la gestion de cet espace naturel, comme la réglementation, les risques de pollution ou les travaux mis en place par le CEN Savoie.
Les atouts de cette visite virtuelle sont multiples. Elle offre des angles de vue différents, un éclairage nouveau sur la rive sud du lac, sa biodiversité, sa gestion et ouvre la voie à l'observation approfondie d'un paysage protégé, sans avoir un impact physique sur le milieu et sans déranger la faune.

Les relais des sites Conservatoire se sont retrouvés…

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées le 29 janvier 2016 à Yenne. Elles ont découvert notre activité : un espace naturel (le marais des lagneux) réhabilité par la commune accompagnée par le CEN, le métier de l'animation foncière, les grandes orientations 2016.

Extrait du film de présentation du CEN Savoie

Différents projets des relais ont été partagés, mais aussi le lancement d'une feuille de liaison électronique du réseau, dont deux numéros sont parus en 2016.

Rencontre annuelle des relais à Yenne, depuis la Butte Saint Romain

Le 5 juillet, une journée d'échange-formation sur le thème de la forêt a réuni 17 personnes, relais et acteurs de la forêt, sur la commune des Marches. Cette journée a été l'occasion d'aborder les enjeux de biodiversité et la gestion de la forêt.

Film de présentation du CEN Savoie

Le film institutionnel est aujourd'hui un outil incontournable pour la présentation d'une structure.
Il permet de cibler ses messages, de gagner du temps et d'ajouter un côté ludique à une présentation. C'est en partant de ce constat que le CEN Savoie a décidé de se lancer dans l'aventure en 2016.
Le choix de l'entreprise prestataire a été essentiel. Après avoir reçu plusieurs propositions, nous avons choisi de travailler avec le collectif « Propaganda 73 », une entreprise savoyarde située en Haute-Tarentaise.
Les messages de cette vidéo sont simples : présentation des grandes problématiques en rapport avec la biodiversité en Savoie, historique de la structure et présentation des cinq principales missions à travers une aquarelle animée.
Nous vous invitons dès aujourd'hui à visionner ce film. Pour le voir, il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site internet du CEN Savoie.

Nos **missions** animer

Le CEN Savoie contribue activement à l'animation territoriale en faveur de la biodiversité. Le réseau Natura 2000 constitue un cadre privilégié pour cette animation, en lien avec des collectivités mais également différents acteurs et usagers des milieux naturels (associations, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs). Son expertise technique est valorisée dans le cadre de journées techniques (réseau des zones humides de Savoie) ou de formations, comme celle organisée dans le Beaufortain en juin 2016. Enfin, le CEN Savoie participe également à l'évaluation de projets, à l'instar du séminaire final des contrats de corridors qui s'est tenu en avril 2016.

Bilan de l'animation territoriale 2016

En 2017, la loi NOTre a impliqué une nouvelle carte de l'intercommunalité et donc des territoires. Dans ce contexte mouvant, le CEN a veillé à rester au plus près de ses collectivités partenaires, tout en maintenant les quelques rendez-vous réguliers : « comité technique départemental zones humides » à Beaufort, journée technique « zones humides et restauration écologique » en Chautagne et aux Lagneux (Yenne) ; animation au sein des sites Natura 2000… Hormis ces actions récurrentes qui permettent aux acteurs de s'approprier progressivement les enjeux de préservation, l'accompagnement territorial du CEN a porté sur :

- une action de formation sur les zones humides dans le Beaufortain, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA) ;
- la présentation de « plans d'actions zones humides » (comme à Peisey-Nancroix avec les élus communaux et le Parc national de la Vanoise) ;
- des temps de « partage de savoirs », dans le domaine du foncier par exemple, avec un appui tourné vers des collectivités comme Les Mollettes, Challes-les-Eaux, ou le Syndicat du Haut-Rhône ;
- des rencontres pour rendre possible le lancement de nouveaux « Contrats Verts et Bleus » ou la création de nouveaux « Espaces Naturels Sensibles » ;
- la rédaction de plaquettes spécifiques dédiées aux collectivités.

Animation des sites Natura 2000

Le CEN Savoie assure, par délégation de l'État, l'animation des sites naturels S8 (ensemble Lac du Bourget-Chautagne), S12 (Réseau de zones humides de la Combe de Savoie et de la moyenne vallée de l'Isère) et S39 (réseau de vallons d'altitude à Caricion). En 2016, cet accompagnement a été marqué par une seconde campagne de

Journée des animateurs Natura 2000 Savoie au marais de Villaroux (Les Mollettes)

animer

contractualisations agricoles (mesures agroenvironnementales et climatiques - MAEC), permettant le maintien ou la mise en place de pratiques agricoles favorables à la biodiversité. Cette animation a également permis de déployer, sur ces sites, une concertation avec de nombreux acteurs (associations de chasse agréées ; associations de pêche ; agriculteurs ; riverains ; collectivités…). Le CEN Savoie constate avec satisfaction qu'il est davantage sollicité en amont des projets, ce qui permet de formuler des avis et recommandations qui sont mieux intégrés.

Journée technique Zones humides de Savoie

En 2016, le CEN a poursuivi l'animation qu'il mène autour des zones humides de Savoie, en organisant sa 2e journée technique sur le thème de la « restauration écologique volontariste ». Ces rencontres, très réussies de par la diversité des personnes présentes (DDT, département, collectivités, gestionnaire de Réserve, associations…) et la richesse des échanges, ont permis aux participants de découvrir ou mieux comprendre le grand projet de renaturation de la Chautagne, et de visiter un chantier de restauration d'ampleur, celui du marais des Lagneux à Yenne.

Animation lors de la journée technique des zones humides en Savoie

Séminaire d'évaluation des contrats de corridors en Savoie

Séminaire d'évaluation des contrats de corridors

De 2011 à 2015, les contrats de corridors Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne, portés par Métropole Savoie avec l'appui technique du Conservatoire, ont permis la réalisation de nombreuses actions sur les territoires concernés (acquisitions foncières, restauration de milieux naturels, sensibilisation des acteurs de territoire…). Une évaluation de ce programme a été conduite de novembre 2015 à avril 2016 par Naïg Cozannet, consultante spécialisée dans l'évaluation des politiques publiques. Elle a ensuite donné lieu à un séminaire de restitution le 16 avril 2016. Ce dernier a regroupé plus de 80 participants, à la fois des structures ayant pris part directement au projet mais aussi d'autres porteurs de contrats, issus de l'ensemble de la région, venus chercher des repères méthodologiques pour leur propre besoin d'évaluation. Au final, le bilan de ces contractualisations est positif, même si l'absence d'accompagnement technique et administratif des collectivités a été identifiée comme un frein majeur à l'atteinte de résultats plus étendus.

Présentation du projet Grands lacs Alpins

Projet Grands Lacs Alpins

D'une durée de trois ans, ce projet débuté en 2016 permet d'établir progressivement une nouvelle dynamique partenariale entre les gestionnaires d'espaces naturels des grands lacs alpins et les acteurs du tourisme.
Alors que l'attractivité touristique de ces territoires doit résulter de la préservation de l'équilibre entre accueil des visiteurs, qualité environnementale et cohérence paysagère, plusieurs actions ont été engagées en ce sens :
- structuration d'un espace de dialogue interrégional « tourisme – espaces naturels » ;
- implication dans les démarches locales de promotion touristique des lacs de Savoie Mont Blanc ;
- préfiguration sur le lac du Bourget d'une étude des ressources paysagères et d'une étude d'interprétation des roselières ;
- acquisition de connaissances et déploiement de protocoles d'études harmonisés sur la faune et la flore des lacs (végétation lacustre, mollusques…).

les **territoires**
Avant-pays savoyard

Restauration du marais de Lépin-le-Lac

Les travaux de réouverture d'un secteur de 1 ha de jeune aulnaie du marais de Lépin-le-Lac ont débuté début 2016 par la création d'un accès au marais, puis par un broyage préparatoire facilitant la phase de coupe de ligneux. Quelques ligneux ont été conservés pour des raisons paysagères ou comme réservoirs de biodiversité. Un broyage de finition et le rognage des souches ont été réalisés afin de faciliter un entretien mécanique dès l'été suivant.

Début des travaux de restauration aux Lagneux

Plus de 25 ans après l'émergence de l'idée et 15 ans de portage du projet par la Commune de Yenne et le CEN, les travaux de restauration ont enfin débuté en janvier 2016 et devraient s'achever en fin d'été 2017 pour une mise en eau dès les pluies automnales.
Le volet « accueil du public et pédagogie » a également été initié, les aménagements permettant l'observation et la découverte sans dérangement devraient voir le jour courant 2018.

Un blog a été créé pour ce projet : www.censavoie.wixsite.com/marais-lagneux

Travaux de terrassement aux Lagneux (Yenne)

Une étude de valorisation pédagogique pour les lacs et marais de Chevelu

Le CEN Savoie a accompagné le Syndicat Mixte de l'Avant-pays savoyard (SMAPS) qui a conduit cette étude en s'appuyant sur un groupement d'études et sur un groupe de travail. Si une vingtaine d'actions a émergé, il est apparu que le site devait avant tout indiquer aux visiteurs, à travers le renouvellement et l'amélioration de ses aménagements d'accueil, qu'ils se trouvent dans un espace naturel d'exception. Ce travail, appuyé par la Commune, a permis aux acteurs locaux de se réunir quatre fois, de mieux se connaître et d'initier certaines actions dès 2017.

Les lacs et marais de Chevelu et la base de loisirs, porte d'entrée principale de l'espace naturel

Fréquence Grenouille au marais de la Crusille et journée de sensibilisation à Saint-Maurice de Rotherens

Journée de pose des filets pour les amphibiens au col de la Crusille (Novalaise)

En 2016, l'opération Fréquence Grenouille s'est déroulée autour d'un chantier bénévole pour la pose des filets anti-écrasement destinés aux amphibiens au col de la Crusille. Pas moins de 25 bénévoles ont participé malgré le froid matinal !
L'après-midi s'est poursuivie en salle avec la sensibilisation du grand public aux grenouilles, tritons et autres amphibiens... Atelier de pliages proposé par la FRAPNA, films sur les tritons, salamandre, grenouilles et crapauds, exposition sur l'eau autour du Mont-Tournier... Ces animations ont permis de toucher une petite cinquantaine de personnes et de les sensibiliser aux zones humides et à leurs habitants.

Photo haut de page : râle d'eau.

Avant-pays savoyard

Prospection pour l'Observatoire de la biodiversité de Savoie

En 2016, l'Observatoire de la biodiversité de Savoie a initié une seconde année de prospection. Après Montaimont en 2014, cinq communes de l'Avant-pays savoyard qui ont été choisies : Gerbaix, Marcieux, Meyrieux-Trouet, Saint-Paul et Verthemex. Les naturalistes savoyards ont pu réaliser de nombreuses observations qui viendront alimenter les connaissances sur ces territoires. L'Observatoire et ses partenaires remercient les Communes et leurs habitants d'avoir accueilli cette nouvelle année de prospection. Une restitution, ouverte à tous, est prévue le 6 juin 2017 à Verthemex (salle polyvalente).

Site Natura 2000 « Réseau de zones humides, pelouses, landes et falaises de l'Avant pays savoyard »

Un comité de pilotage, organisé par le Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard (SMAPS) à Saint-Jean de Chevelu le 6 décembre, a permis à l'assemblée de prendre connaissance des résultats 2015-2016 : les suivis flore et papillons réalisés par le CEN, le suivi oiseaux réalisé par la LPO, la restauration du marais des Lagneux (Yenne), de Lépin-le-Lac, et des roselières à l'embouchure du Gua (Nances), le projet d'un passage à petite faune au col de la Crusille et l'étude de valorisation pédagogique des lacs et marais de Chevelu.

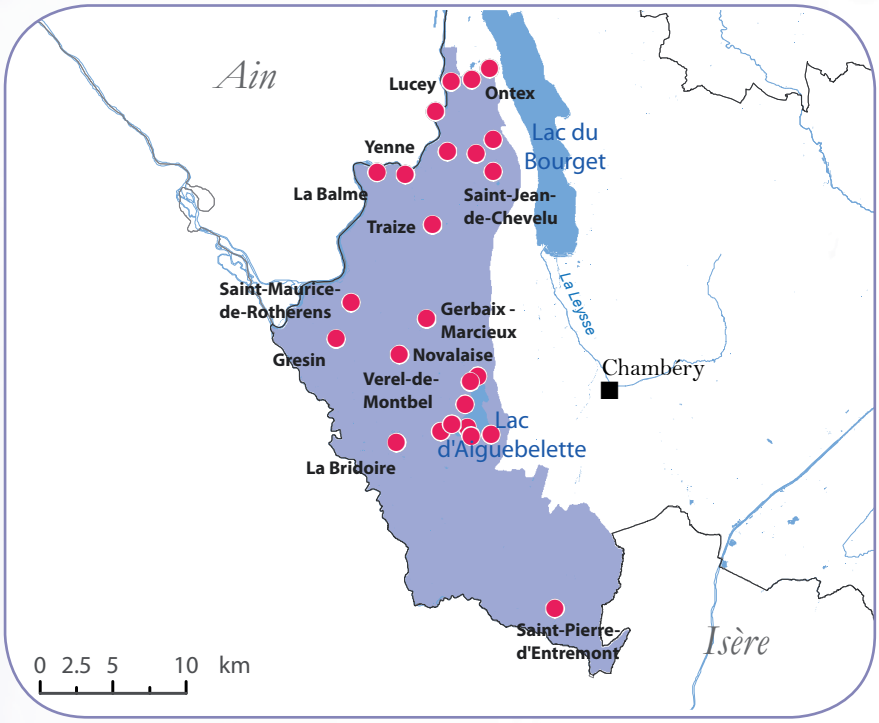

Focus naturaliste

Gestion des azurés de prairies humides à Billième par Hubert Tournier

Liés à la sanguisorbe et à deux espèces de fourmis, l'azuré de la sanguisorbe et l'azuré des paluds exigent une gestion complexe. Depuis une trentaine d'années, les bonnes pratiques de gestion sont recherchées : fauche avant le 10 juin, puis fauche ou pâturage équin à la fin de l'été. A ces difficultés s'ajoutent les effets climatiques. Les populations des deux espèces sont en forte baisse (effectifs divisés par 3 en trente ans) et l'azuré des paluds, qui ne subsiste en Savoie qu'à Billième, est en situation critique avec à peine 10 individus repérés en 2016, et 25 pour l'azuré de la sanguisorbe.

L'essentiel du foncier...

Acquisition de 0,5 ha en indivision avec la CCLA dans le marais de l'Egay à Saint-Alban-de-Montbel.

Opportunités d'acquisition de près de 2 ha dans le marais de Cottin à Saint-Paul-sur Yenne et Traize (3,5 ha à terme), et de plus de 1 ha de boisement humide à Meyrieux-Trouet.

Nouvelle acquisition à Yenne, sur la pelouse sèche des Côtes Vieilles (plus de 3 ha).

Travaux courants

- Fauche conservatoire aux marais : des Bruchères à La Bridoire, de la Gare et de Bernadieu à Lépin-Le-Lac, de Billième et de Saint Jean-de-Chevelu.
- Débroussaillage à La Patavine et Les Altesses à Lucey et aux Côtes Vieilles à Yenne
- Fauche et pâturage agricole à Lépin Le-Lac, Saint Jean de Chevelu, Lucey, Saint Maurice de Rotherens, Billième.

les territoires
Lac du Bourget et ses montagnes

Projet de restauration et valorisation de 60 ha de zone humide dans en Chautagne

Soutenu financièrement par l'Union européenne et l'Agence de l'eau, le projet multi-partenarial de restauration du marais de Chautagne progresse. En forêt domaniale, l'Office National des Forêts a engagé les premiers travaux de restauration (obturation de drains, création de mares…). Sur les 60 ha d'anciennes cultures de maïs, le CEN Savoie a piloté de nombreuses études et expérimentations en 2016, qui ont permis de dresser un état des lieux de la parcelle et d'en affiner le diagnostic. Une nouvelle phase du projet s'engage aujourd'hui avec le recrutement d'un bureau d'études, dont la mission sera de déterminer, d'ici fin 2017, les aménagements projetés pour retrouver un fonctionnement hydraulique et écologique optimal de la zone humide.

Toute l'actualité du projet est disponible sur le blog : www.censavoie.wixsite.com/marais-chautagne

Un *hibernaculum* pour les reptiles au sud du lac du Bourget

Hibernaculum en cours de construction

Les couleuvres du sud lac du Bourget ont un nouvel abri pour hiverner et un refuge pour le reste de l'année. Construit par les animateurs de la FRAPNA Savoie dans l'un des anciens gabions, l'aménagement a consisté à empiler des matériaux inertes (branches, pierres, tuiles…) tout en conservant des interstices et cavités qui serviront de gîtes, et à recouvrir de terre, en partie, pour isoler du gel.

Outil de communication : bâche de cinq mètres sur deux, affichée sur la parcelle en restauration le long de la route départementale 904

Commission « Accueil des publics »

La commission « Accueil des publics » de l'espace naturel « Rive sud du lac du Bourget » s'est réunie le 15 novembre pour partager le bilan 2015-2016 des actions de communication, d'accueil et de sensibilisation des publics.

Renaturation du marais des Bauches

Travaux de restauration du marais des Bauches

Le marais des Bauches, situé à Drumettaz-Clarafond, s'étend sur une dizaine d'hectares dont 4 sont maîtrisés par le Conservatoire.
Des travaux de restauration ont été entrepris en décembre sur environ 1,5 ha de milieux ouverts en cours de fermeture :

- Création d'accès par broyage et bûcheronnage léger ;
- Arrachage de ligneux puis broyage de la végétation ;
- Création de trois mares peu profondes pour l'agrion de Mercure ;
- Décapage superficiel de touradons de choins sur une placette de 6 m² pour tester le retour d'espèces patrimoniales.

Photo haut de page : restauration du marais de Chautagne

Lac du Bourget et ses montagnes

Déploiement de la Boîte à outils RhoMéO dans le bassin versant du Lac du Bourget

Avec les relevés de terrain sur les sites de l'Albanais (Marais du Parc, des Villards, des Granges et de Champoulet) la campagne initiale de suivi des indicateurs de la Boîte à Outils RhoMéO (suivi des zones humides) s'est achevée sur le territoire du contrat de bassin versant du Lac du Bourget. Ainsi, le panel de 18 sites représentatifs, dont 10 zones humides d'intérêt remarquable et 8 zones humides faisant l'objet de plans de gestion, est complet.

Vue générale sur l'Albanais

Projet Grands Lacs Alpins

« La GTA s'associe au CEN Savoie pour contribuer à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel des grands lacs alpins, notamment à travers les itinéraires (rando, cyclo…) qu'elle développe sur le massif ».

Anne DURUPT,
Grande Traversée des Alpes

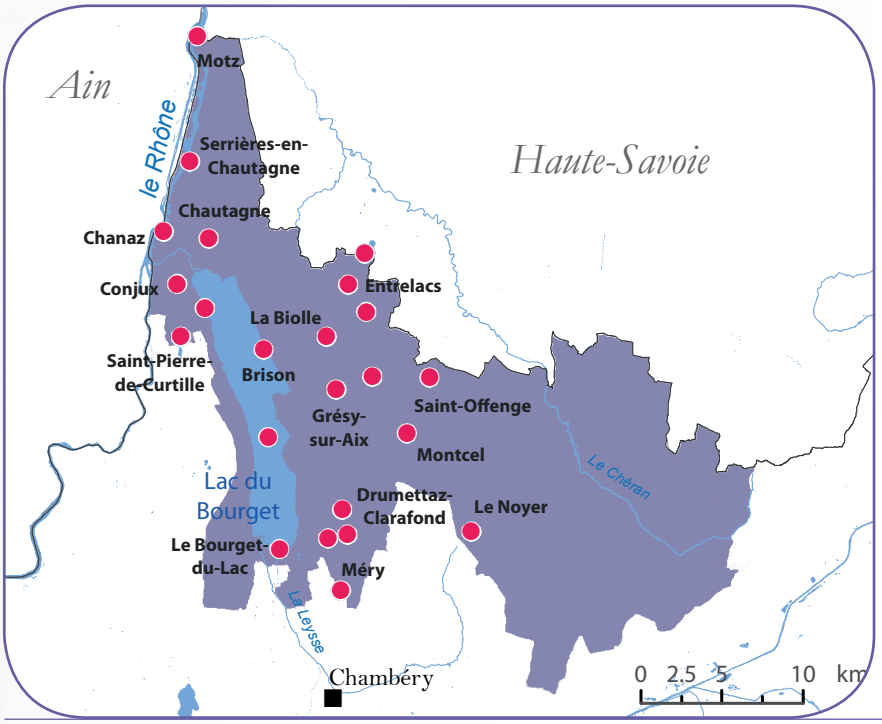

Focus naturaliste

Une belle découverte sur le marais des Ires que l'on doit à Alexandre Guillemot d'ASTERS : le cuivré des marais. Ce papillon magnifique, rouge et bleu, était connu le long de la Deysse. Il est protégé et inscrit à l'annexe II de la directive Habitat. C'est la première citation pour ce site. Cette observation tardive, le 2 septembre, explique peut-être qu'il soit passé jusqu'ici inaperçu. Un encouragement à renforcer nos efforts de gestion et de suivi.

L'essentiel du foncier...

Signature d'actes de vente : 0,5 ha à Méry dans le marais Vuillerme, près de1 ha de boisements en bordure du Rhône à Serrières-en-Chautagne. Prise d'effet des conventions d'usage sur le marais des Potis, à Drumettaz-Clarafond (1,5 ha).

Travaux courants

- Fauche conservatoire au marais : des Ires à Epersy et Mognard, de Chevilly à Grésy-sur-Aix, de La Marine à Le Montcel, de la Plesse à Saint-Offenge, du Parc à La Biolle, de Vuillerme à Méry, de Champoulet et de Braille à Albens, des Villards à La Biolle, de Chautagne à Conjux et Chindrieux ;
- Fauche de la renouée du Japon et nettoyage de la baie de Mémard à Aix-les-Bains ;
- Enlèvement des déchets à la Baie de Portout à Conjux, sur la Rive sud du lac du Bourget au Bourget-du-Lac et Viviers-du-Lac ;
- Broyage, débroussaillage, entretien de seuils et nettoyage au Domaine de Buttet au Bourget-du-Lac ;
- Fauche agricole et pâturage à Albens, La Biolle, Saint-Offenge, Drumettaz-Clarafond et dans les marais de Chautagne et du Sud du Lac du Bourget.

les **territoires** Chambéry

Animation foncière aux marais et pelouses sèches de Challes-les-Eaux, en partenariat avec la Commune

À Challes-les-Eaux le CEN est engagé de longue date sur trois sites : les marais des Noux, des Chassettes et la pelouse sèche des Plantées.
Rappelons que la gestion de ces espaces est possible grâce à l'implication de multiples acteurs : propriétaires privés et publics, partenaires financiers, PNR des Bauges, Commune et exploitants engagés dans des mesures agroenvironnementales.

Pelouse sèche des Plantées (Challes-les-Eaux)

En 2016, la Commune a souhaité investir sur les Noux et les Plantées, l'objectif étant d'étendre les surfaces gérées. L'ensemble des propriétaires ont été contactés, ce qui a permis de recueillir aux Plantées sept nouvelles conventions Conservatoire sur plus de 2 ha. La Commune a par ailleurs acquis début 2017, sur les deux sites cumulés, 5 ha qu'elle a prévu de confier en gestion au CEN dans l'année.

Entretien de zones humides d'intérêt patrimonial sur le territoire de Chambéry Métropole

Dans le cadre du 2e contrat de bassin versant du lac du Bourget, le Conservatoire entretient plusieurs sites sur le territoire de Chambéry Métropole. Les travaux suivants ont été réalisés en 2016 :

- Fauche manuelle d'une roselière et débroussaillage d'un marais tufeux à La Fontaine des Janon (La Motte-Servolex) ;
- Broyage tardif sans exportation et bûcheronnage sécuritaire au marais des Chassettes (Challes-les-Eaux) ;
- Fauche manuelle du bas-marais au Mas Duclos (Montagnole) ;
- Fauche mécanique et manuelle, arrachage de l'impatience de l'Himalaya et débroussaillage au marais de La Prairie (La Thuile) ;
- Broyage de la roselière, fauche mécanique et manuelle, faucardage du canal, piquetage de la roselière au marais du Lac (La Thuile).

Berge du lac de la Thuile après la fauche manuelle de la roselière

Plan Leysse, un bon début en 2016

Canal écrêteur de la Leysse

En 2016, le CEN a initié le Plan Leysse, un projet destiné à coordonner les différents documents de gestion des zones humides à l'aval de Chambéry.
À ce jour, trois documents ont été actualisés en tenant compte des dernières évolutions des sites et des projets les concernant, comme les mesures compensatoires. Il s'agit des plans de gestion de la tufière de Beauvoir, du canal écrêteur de la Leysse, de la tufière de la Fontaine des Janon.

Les Chassettes comptent leurs coléoptères

280 espèces de coléoptères ont été trouvées en 2016 aux Chassettes : trois d'intérêt national, six d'intérêt régional et deux nouvelles pour la France… mais invasives, dont une

Photo haut de page : mouche scorpion.

Chambéry

potentiellement très nuisible vis-à-vis des noyers.
Ce site mériterait une étude plus fine de l'interface contrastée entre milieu urbain et forêt en libre évolution. L'analyse montre l'importance des berges tourbeuses du ruisseau qui hébergent une faune originale, en forte régression localement. La forte présence d'aulnes est importante pour beaucoup de coléoptères liés au bois mort tandis que les espaces ouverts et fleuris complètent efficacement leurs besoins. La poursuite de la libre évolution du boisement permettra l'apparition de gros bois morts qui compléteront la gamme des habitats attendus pour cette forêt. Celle-ci présente un intérêt pédagogique certain pour la sensibilisation à ces enjeux, souvent mal compris, que sont le suivi de l'évolution des communautés et l'observation des effets de la non-gestion.

« C'est une chance que le CEN s'associe à des entomologues pour conserver des forêts anciennes et fonctionnelles, dont les coléoptères sont de bons indicateurs des menaces pesant sur leur biodiversité »

Benoit DODELIN
Expert en entomologie
et écologie forestière.

Pose des pièges à coléoptères

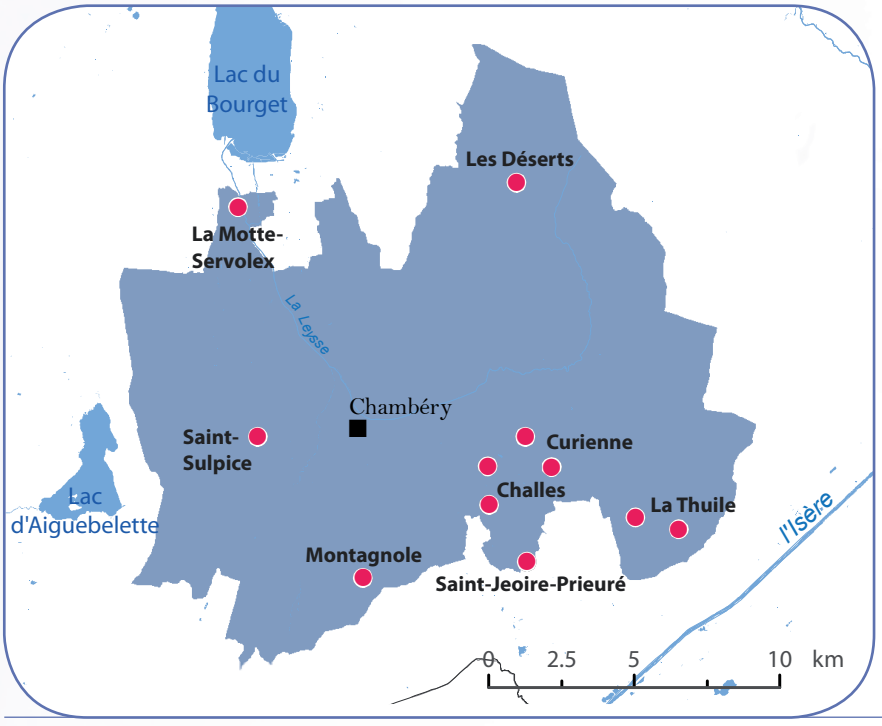

Focus naturaliste

Depuis quelques années, l'association Patrimoine Sauvage mène sur le site du Lavet, à Saint-Sulpice, une opération de protection des amphibiens contre les écrasements routiers. Réalisée entièrement par des bénévoles, avec l'aide de la Commune et celle du CEN en 2016, cette opération permet à plusieurs milliers d'amphibiens, venus pour certains de plus de un kilomètre, de se reproduire dans le site au lieu d'être tués à quelques mètres du but de leur migration.
Comme pour le col de la Crusille, il est indispensable qu'une réflexion soit menée au plus vite avec les collectivités pour équiper ce site d'un dispositif permanent de franchissement, qui prendra le relais des bénévoles qui sont de moins en moins nombreux à s'impliquer dans cette opération fastidieuse.

L'essentiel du foncier...

Animation foncière menée par la Commune de Challes-les-Eaux sur la pelouse sèche des Plantées : signature de sept conventions d'usage au profit du CEN, sur une surface de 2 ha.

Travaux courants

- Fauche conservatoire, faucardage du canal exutoire, fauche manuelle, broyage et protection des roselières au lac de La Thuile ;
- Fauche conservatoire et transplantation d'aulnes et saules au marais du Bondeloge à Myans.

les **territoires** Cœur de Savoie

12 ha confiés au CEN dans le marais de La Bialle

La Commune de Chamousset a délibéré pour confier au CEN plus de 12 ha dans l'arrêté de protection de biotope de La Bialle, en Natura 2000. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de celle initiée par l'Associations communales de chasse agréées (ACCA) qui a confié au CEN plus de 4 ha à proximité en 2015. Ce marais fait aujourd'hui l'objet d'un plan de gestion dans lequel seront précisées les actions de gestion à mener à partir de 2018.

Boisement humide dans l'APPB de la Bialle

Chantier de débroussaillage manuel sur la pelouse de Cruet-Ferroux

Sur la pelouse sèche de Cruet-Ferroux (Cruet-Saint Jean la Porte, en Natura 2000), le CEN, le PNR du massif des Bauges, et les associations « Cruet, Nature et patrimoine » et les « Slo'vions » ont réalisé un chantier de réouverture - débroussaillage. Au programme : arrachage de jeunes cornouillers, annelation de quelques érables... À l'issue du chantier, a été proposée la signature d'une convention CEN/Associations en vue de préciser les modalités d'intervention pour les chantiers à venir…

Intervention précieuse des bénévoles quand le site n'est pas mécanisable

Utilisation de la mallette « Gestion des espaces naturels » sur le marais du Pontet

Les animateurs de l'association Montagnes Nature et Hommes (MNH) ont expérimenté la mallette « Gestion des espaces naturels » auprès du grand public lors de deux évènementiels. Leur expérience nous indique que cet outil est bien adapté pour une manifestation multi-stand, fréquentée par une diversité de publics : enfants, adultes, familles... d'une durée de 15 mn à 1h. Il est pratique, visuel et permet la participation : manipulation des images magnétiques, témoignages, dialogue. MNH nous précise aussi que « *l'animateur doit avoir une bonne connaissance des milieux humides et des espèces qui s'y trouvent et s'être préparé à gérer des discussions s'approchant de la philosophie !* ».

Stéphane Verdet, en pleine animation lors de la Fête de la Nature au marais du Pontet

Réhydratation d'une parcelle à Coise Saint-Jean-Pied-Gauthier

Suite à la signature d'une convention de partenariat avec RTE (Réseau de Transport Électrique), le CEN a pu engager la réhabilitation d'une parcelle d'environ un ha. Ce projet s'est déroulé en deux phases : évacuation du bois, puis travail de terrassement. Des matériaux ont également été déplacés afin de boucher un drain de près de 100 m de longueur. Enfin, le reprofilage d'une mare existante devrait favoriser l'accueil de nombreuses espèces végétales et animales.

Photo haut de page : papillon soufré sur salicaire.

Cœur de Savoie

La Commune des Mollettes investit dans la conservation de ses boisements humides

Le boisement de « Pré du Gex » s'inscrit au sein d'un réseau de boisements humides situé en Combe de Savoie. Cette ancienne forêt alluviale, qui participe au corridor Chartreuse-Belledonne, constitue une entité boisée de près de 11 ha. Une étude menée par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) en 2015 a montré toute la richesse du site du point de vue ornithologique (avec 22 espèces d'oiseaux) ou herpétologique (reproduction de la grenouille agile). La Commune a exprimé sa volonté de préserver ce boisement en délibérant, d'une part pour proposer aux propriétaires volontaires l'acquisition de leur parcelle, d'autre part pour demander l'inscription du site en tant qu'Espace Naturel Sensible départemental.

« Fréquentant depuis plus de 10 ans le lac de Sainte Hélène et connaissant très bien les enjeux de conservation de cet écosystème original, il m'a semblé naturel de me proposer comme relais de ce site ».

Jérémie HAHN ,
nouveau relais pour l'espace naturel Val Coisin

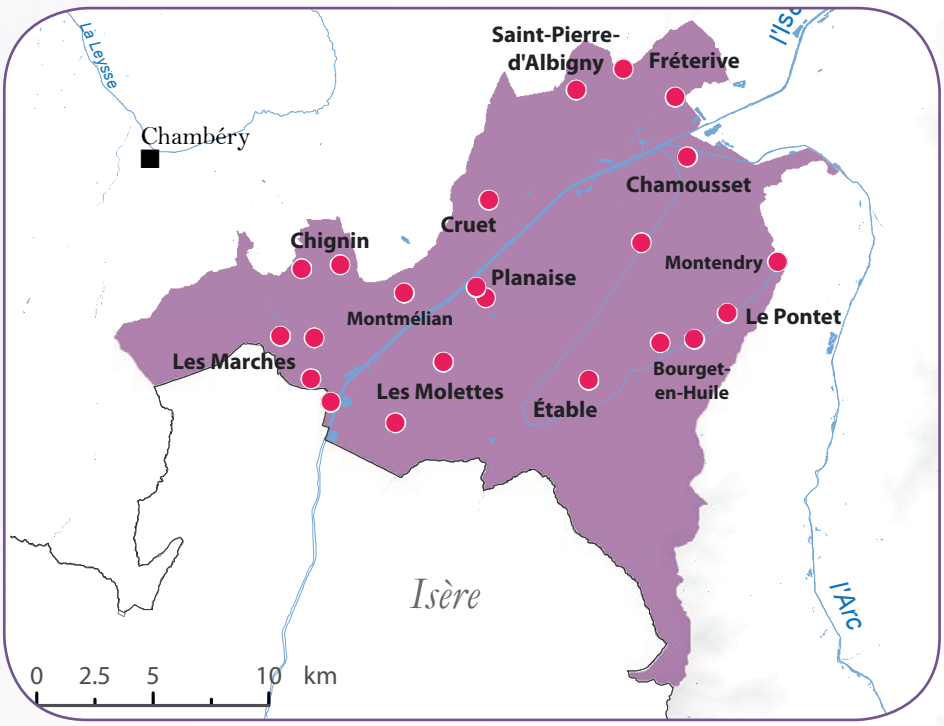

Focus naturaliste

L'actualisation du plan de gestion de la Bialle a été lancée en 2016. La mise à jour de la carte des habitats par le CBNA fut aussi l'occasion de découvertes ou redécouvertes intéressantes. Les marais tufeux, habitats de la drosera à feuilles longues, arrivent à se maintenir malgré l'avancée des phragmites, les cladiaies résistent bien aux boisements mais le plus intéressant reste la découverte de micro-tourbières à sphaignes, un milieu très rare en plaine en Savoie.

L'essentiel du foncier...

Signature d'avenants ou de nouvelles conventions sur des terrains communaux à Sainte Hélène-du-Lac, Les Marches, Chamousset, Chignin, accroissant de 17 ha la maîtrise foncière de zones humides en Combe de Savoie. Opportunités d'acquisitions réalisées, sur près de 3 ha de parcelles boisées à Betton-Bettonet, Châteauneuf, Planaise et La Trinité.

Travaux courants

- Pâturage conservatoire à la pelouse sèche de La Générale à Montmélian ;
- Pose de seuils à Pré Riondet-Boucherance-La Lilette à Chamousset et Bourgneuf ;
- Arrachage : de ligneux et d'invasives au marais du Lac à Sainte Hélène du Lac ; de Jussie au Lac de Saint André à Les Marches ;
- Fauche manuelle et agricole : de solidage à Le Marais à Les Marches ; aux marais du Gelon, de Pont Sapin au Bourget-en-Huile, des Etelles à Etable et La Table ; à Cruet, Sainte Hélène du Lac, Les Mollettes, Aiton, Chamousset, Le Pontet et Les Marches.

les **territoires** Maurienne

Transplantation de carex sur le site de Saint-Alban d'Hurtières

Carex après implantation sur berge nue

L'enterrement de la ligne THT Savoie-Piémont a été l'occasion d'une opération de génie végétal : prélèvement de 200 m² de carex (*acutiformis* et *pseudocyperus*) dans une mare atterrie, et implantation sur les berges nues du plan d'eau des Hurtières. Ainsi on vise d'un côté une mare rendue plus favorable aux amphibiens, de l'autre l'expérimentation d'un procédé de végétalisation. Une opération gagnant-gagnant à l'intérieur du site Natura 2000… merci à la SFTRF de l'avoir autorisée et à RTE de l'avoir mise en œuvre.

L'Arvan-Villards conventionné en tant qu'« Espace Valléen »

Le territoire « Arvan-Villards », aujourd'hui « Communauté de Communes Cœur de Maurienne-Arvan », a déposé en 2015-2016 auprès de l'Europe, l'État et la Région, une candidature au titre d'un conventionnement « Espace Valléen ». Dans ce cadre, le territoire a sollicité le CEN pour l'aider à préciser les objectifs et actions en matière de biodiversité. Les propositions faites ont abouti à la décision d'engager en 2017 un diagnostic « zones humides » devant permettre de programmer des actions concrètes dès 2018.

DDT et CEN Savoie main dans la main contre l'acacia

Jeunes acacias sur les bords de l'Arc

Le boisement des alluvions de l'Arc nuit à l'écoulement comme à la biodiversité… surtout lorsqu'il s'agit du robinier, une espèce invasive ! Le CEN a donc conçu et encadré un chantier d'écorçage d'acacias, doublé d'arrachage manuel de peuplier noir, financé par la DDT (service risque en charge du Domaine Public Lacustre). Le suivi en 2017 déterminera une seconde tranche de travaux ; en espérant ainsi faciliter l'entretien par les prochaines crues de ces milieux riches et menacés dans nos rivières endiguées.

Appui à la Collectivité pour la mise en œuvre du DOCOB S40

Le partenariat avec la Communauté de Communes Porte de Maurienne s'est poursuivi en 2016. Le binôme collectivité/ CEN s'articule au mieux au fil des années : la collectivité qui informe, relaie, questionne et anime le réseau des acteurs locaux, le CEN qui conseille, suit l'évolution des milieux et des espèces, mène des travaux de gestion ou de signalétique, suit la gestion pastorale, co-anime ou communique… Ce partenariat devrait être renouvelé en 2017.

Co-conception d'un nouveau panneau d'information pour la tourbière de Montendry-Montgilbert

Photo haut de page : lapereau sur ses gardes.

Maurienne

Première participation à la fête du lac au plan d'eau des Hurtières

Stand du CEN Savoie lors de la fête du plan d'eau des Hurtières

En lien avec la SFTRF, le CEN Savoie a investi les berges du plan d'eau des Hurtières, à l'occasion de la fête de la montagne, le 26 juin 2016. Ce fut l'occasion de sensibiliser les visiteurs au patrimoine naturel et culturel de la Plaine des Hurtières (classée Natura 2000 depuis 2006) et notamment à la présence du castor d'Europe sur l'Arc. Le grand public a aussi été informé de l'utilité du pastoralisme dans la gestion conservatoire, notamment pour garantir l'ouverture des pelouses sèches à orchidées présentes sur le site.

« Nous souhaitions sur cette fête du lac accueillir un maximum de familles pour leur faire découvrir un espace, des pratiques pastorales et des produits de qualité ! »

Maryline BITAUBE,
Présidente du Sou des écoles des écoles des Hurtières

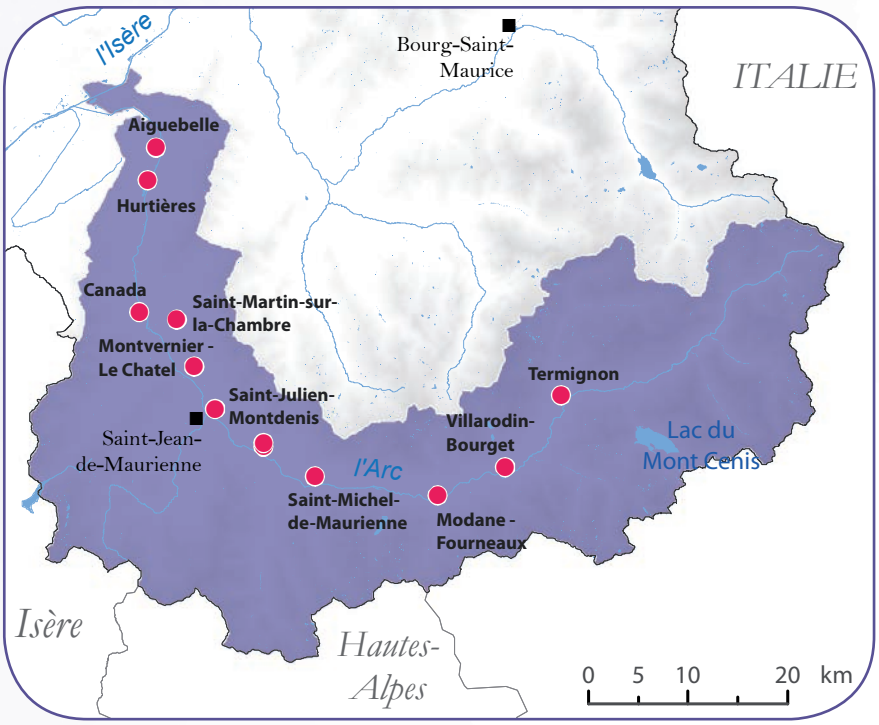

Focus naturaliste

Le suivi des tulipes de Maurienne, réalisé par le CBNA à Saint-Julien-Montdenis, a révélé son lot de bonnes et mauvaises nouvelles. Au titre des bonnes nouvelles, on notera une population de tulipes beaucoup plus étendue que prévu au Poutet, découverte suite à la réouverture du milieu et à la présence de plusieurs pieds fleuris sur la parcelle de Serpolière. Au titre des mauvaises, des déterrages sauvages sur la station historique du Pied de l'Âne, un site partiellement impacté par le Lyon-Turin.

L'essentiel du foncier...

Toilettage de la convention avec la Commune de Saint-Rémy-de-Maurienne sur la plaine du Canada.

Travaux courants

- Creusement d'une mare à la Plaine des Hurtières à Saint-Alban d'Hurtières,
- Fauche conservatoire sur le site de Serpolière à Saint-Julien-Mont Denis,
- Bûcheronnage d'aulnes à La Pouille à Aiguebelle,
- Coupe de jeunes ligneux à la tourbière du Plan de l'Eau à Saint Martin-de-Belleville,
- Fauche agricole et pâturage à Aiguebelle, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Alban-d'Hurtières, Saint-Julien-Montdenis et Le Châtel.

les **territoires**
Tarentaise
Vanoise

Inventaires naturalistes et travaux de gestion à la tourbière du Plan de l'Eau

Engagé dans une démarche de révision du plan de gestion de la tourbière du Plan de l'Eau, le CEN a conduit durant l'été 2016 un bilan des actions et suivis engagés depuis 2005. Les données naturalistes ont également été mises à jour pour redéfinir de nouveaux objectifs de gestion pour les dix années à venir. Ainsi, l'ensemble des acteurs, Communes, service des pistes, Parc National de la Vanoise (PNV), association Bien Vivre en Belleville (relais local) et CEN se sont réunis sur le terrain pour échanger sur les enjeux préservation du site et de maintien de l'activité de ski de fond en relation avec la forte dynamique érosive du Doron de Belleville. Afin d'éviter des interventions lourdes et peu pérennes de renforcement des berges du cours d'eau, il a été proposé, dès 2016, en concertation avec tous les acteurs, de permettre le déplacement de quelques mètres du tracé des pistes dans les secteurs les plus érodés. Pour cela, l'équipe travaux du CEN a coupé durant l'automne quelques bouleaux et saules.

Suivi scientifique à la tourbière du plan de l'Eau

Nouvelles acquisitions et conventions sur les marais des Frasses - Praz Véry

Vue générale du site des Frasses (Macôt - La Plagne)

La maîtrise foncière (acquisitions) ou d'usage (conventions) est aujourd'hui terminée aux marais de Praz Véry et des Frasses (Aime-La Plagne et La Plagne-Tarentaise). Le travail de Chloé Laffontas, investie dans l'animation foncière sur ces deux sites a porté ses fruits : en 2016, on dénombre au total 32 actes dont 16 conventions et 16 acquisitions pour une surface cumulée de près de 15 ha.
Une rencontre sur le terrain sera proposée dans le courant de l'été 2017 aux propriétaires et élus concernés par le marais de Praz Véry pour échanger sur ce bilan et programmer les actions concrètes à venir : travaux de restauration, pâturage, suivis scientifiques, animations...

Animation en faveur des zones humides de Bozel et Peisey Nancroix

En 2012, la Commune de Bozel a restauré la terrasse alluviale du Doron de Bozel. En 2016, le CEN a été sollicité par l'APTV pour apporter son conseil technique à la Commune, pour qu'elle y mène un entretien en faveur du milieu naturel. Suite à une visite fine de la zone humide et une rencontre sur le terrain avec des agents et des élus de Bozel, le CEN a rédigé et livré une notice recueillant ses préconisations de gestion.
Par ailleurs, le CEN et le Parc national de la Vanoise ont réactivé le plan d'actions « zones humides » de 2013 auprès de la nouvelle municipalité de Peisey-Nancroix. La motivation des élus rencontrés a permis de faire émerger un projet de restauration et de valorisation des zones humides de Rosuel… Il reste à transformer l'essai !

Accompagnement Géorandos du Géofestival du Beaufortain

Au cours des trois journées de randonnées autour du mont Rosset, entre le Roignais, la pointe de Presset, la Pierra Menta et la Pointe de Portette, le CEN a pu faire partager aux festivaliers, principalement habitants du territoire, la connaissance des milieux humides et des

Terrasse alluviale du Doron de Bozel

Photo haut de page : swertie vivace.

Tarentaise Vanoise

prairies fleuries. Le CEN est plus particulièrement intervenu sur les zones humides de Foran, celles en montant vers le refuge de Presset ainsi que sur certaines prairies fleuries.

En haut à droite, Jérôme Porteret
lors de la sortie organisée par le CEN Savoie

«Durant la préparation du 3e Géofestival, sur le thème « De la roche au végétal », nous avons contacté le CEN pour son expertise notamment sur les milieux humides. Le Géofestival a à coeur de présenter au grand public le lien entre le monde minéral, le sol, la biodiversité et les activités humaines. Nous remercions chaleureusement le CEN pour son soutien annoncé dès la première rencontre et sa participation à notre festival !»

Gilles De Broucker
Organisateur du Géofestival
du Beaufortain

L'essentiel du foncier...

Fin de l'animation foncière sur les zones humides de Praz Véry et Les Frasses à Aime-la-Plagne et La-Plagne-Tarentaise : 6 ha ont été acquis cette année, des conventions ont pris effet sur près de 9 ha.

les **territoires**
Albertville
Ugine

Une formation « zones humides » pour les Communes du bassin versant Arly

Le CEN Savoie s'est mobilisé aux côtés du SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly) pour co-organiser et co-animer en juin 2016, une journée de formation portant sur la prise en compte des zones humides dans les projets locaux. Après une matinée vouée à l'apport de connaissances générales par le CEN et au rappel du cadre réglementaire par la DDT, l'après-midi a été l'occasion pour la douzaine de participants de bénéficier des visites de terrain et des retours d'expériences menées sur le territoire.

Visite terrain aux Saisies

Domaine Public Fluvial : le CEN accompagne le Programme d'Action et de prévention des Inondations de l'Isère

L'arasement de ses îles doit rendre à l'Isère sa capacité d'écoulement, ainsi que la biodiversité liée à ses atterrissements de sables et de graviers. Les modalités du chantier en cours sont co-construites entre hydrauliciens et biologistes. En 2016, le CEN a participé avec élus, financeurs, hydrauliciens, EDF, scientifiques… à l'inspection en raft, organisée par le Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie (SISARC - maître d'ouvrage), du tronçon Albertville-Aiton.

Déploiement des outils RhOMéO sur la RNR des Saisies en 2016

Mise en place du protocole odonates à la tourbière des Saisies

Cette action s'inscrit dans un vaste projet dont l'objet est d'accompagner la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Écologique en Rhône-Alpes. Le CEN, qui y participe au titre du volet "zones humides", est missionné par la Région pour aider les structures intéressées par l'utilisation de la boîte à outils RhOMéO. En 2016, l'ONF, co-gestionnaire de la RNR tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly, a ainsi pu se lancer dans l'aventure Rhoméo à travers la mise en œuvre du protocole Odonates sur la tourbière.

Plan de gestion de la tufière de la source du Bontey à Plancherine

Cette tufière a été identifiée dès les premières campagnes de l'inventaire zones humides, puis dans le cadre du plan d'action « tufière » du Parc naturel régional du massif des Bauges. La qualité des dépôts de tuf confère au site de la source du Bontey un intérêt majeur qui a conduit à entreprendre la réalisation d'un plan de gestion. Matérialisée par une convention Commune / ONF / CEN / Parc naturel régional, la démarche multi-partenariale va permettre d'assurer la conservation de ce site emblématique du fonctionnement des milieux tufeux, en affinant la gestion des écoulements de surface, à partir des trois points de rejet du trop-plein mis en place dans la cadre de la reprise du captage d'eau potable en 2011 .

Tufière de la source du Bontey à Plancherine

Bilan de l'activité des relais

- Challes Terres Citoyennes,
- Jean-Philippe Deslandes,
- Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette,
- Yves Jorand,
- LPO Savoie (Gilles Clocher),
- Yves Paris.

Au cours de l'année, ils ont porté leur attention...

…aux marais de Nances, du Marquaire, du Col de la Crusille, de Vuillerme, du sud du lac du Bourget, des Chassettes, mais aussi aux boisements de Pré Guicherd, aux îles du Lac d'Aiguebelette et aux pelouses sèches de la Générale

- Aline Breton
- Cruet, Nature & Patrimoines
- Maurice Durand
- Equi'Libre Naturespaces
- FAPLA,
- FRAPNA Savoie,
- Jérémie Hahn
- Yves Jorand
- Les S'lo Vions
- Patrimoine Sauvage,
- Hubert Tournier.

Ils ont participé au suivi naturaliste, à l'animation foncière ou aux travaux d'entretien…

…aux marais de Billième, du col de la Crusille, de Nances, de Lépin et de Saint-Alban, du Lavet, de la Fontaine des Janon, des Ires, du sud du lac du Bourget, mais aussi aux boisements de Pré Guicherd, au délaissé de Quissard et à la Baie de Grésine sur le lac du Bourget, au Val Coisin, aux prairies du Rocher et aux pelouses sèches du Mollairon et de Cruet-Ferroux.

- Association d'animation cantonale d'Aiguebelle,
- Association des étangs et Moulin de Crosagny
- Bien Vivre en Val Gelon,
- Maurice Durand,
- Sébastien Durlin.
- FAPLA,
- FRAPNA Savoie,
- Montagnes, Nature et Hommes,
- Patrimoine Sauvage,
- Radio Musée-Galletti.

Ils ont communiqué, organisé et encadré des animations nature, ou participé à la réalisation d'outils ou d'aménagements pédagogiques…

…aux marais de Nances, du Col de la Crusille, des Rives, du sud du lac du Bourget, de la Fontaine des Janon, du Pontet, mais aussi aux lacs et marais de Chevelu, aux étangs de Crosagny-Braille, au lac de Saint-André, à la plaine des Hurtières, et aux pelouses sèches des Côtes Vieilles.
Au moins 4 000 personnes ont été sensibilisées aux espaces naturels.

la **vie** du **CEN** Savoie

les chiffres

Le CEN Savoie collecte chaque année des milliers de données en particulier naturalistes. Parmi celles-ci, certaines peuvent servir à traduire son activité, en mesurer les évolutions au fil des années et contribuer à l'évaluation de son action.

Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « découvrir-Les sites gérés » par le CEN Savoie, www. cen-savoie.org

2016
Le développement d'une nouvelle base de données foncières a permis d'obtenir un bilan mieux consolidé... les chiffres ne doivent pas être comparés à ceux de l'année dernière.

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2016			TOTAL	
	Superficies nouvelles (ha)	**Nombre de nouveaux sites**	Nombre de sites	Surface en hectares
Sites avec maîtrise foncière	**46.19**	**3**	97	**1087,21**
Marais alcalins et milieux lacustres	**37.86**	-	60	**770,10**
Milieux alluviaux	-	-	7	**72,77**
Tourbières	-	-	4	**68,15**
Pelouses sèches	**5.42**	-	20	**166,46**
Ecosystèmes forestiers	**2.91**	**3**	6	**9,73**
Sites en gestion partenariale	-	-	2*	568.5

** hors sites à maîtrise foncière CEN Savoie*

Travaux de gestion Contractualisation agro environnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site, rubrique « les missions », où vous pourrez découvrir les types de convention et le matériel utilisé pour les travaux.

2016
Fin 2016, plus de 275 ha de sites font l'objet de MAEC. 29 ha ont fait l'objet de fauches par des entreprises.

Chantiers bénévoles

	2016	2015	Depuis 1991
Nombre de chantiers	**3**	4	63
Nombre de personnes	**24**	46	987

Contractualisation agricole

	2016	**2015**
Nombre de sites	**12**	**12**
Nombre de contrats agricoles en cours sur sites conservatoire	**28**	**27**
Surfaces en hectares	**275**	**264***

** Suite à la réévaluation des surfaces en MAEC (262 ha chiffre inscrit dans le rapport d'activités 2015)*

Montant des travaux

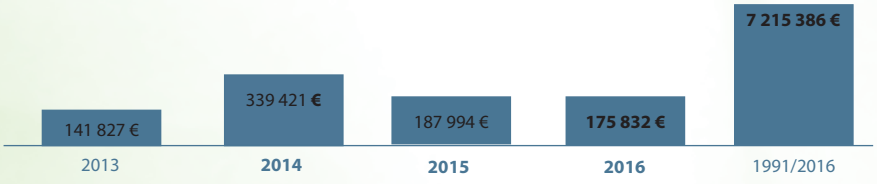

Photo haut de page gauche : azuré du trèfle.
Photo haut de page droite : hermine.

éléments financiers

Fonctionnement

Répartition par financeur des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2016

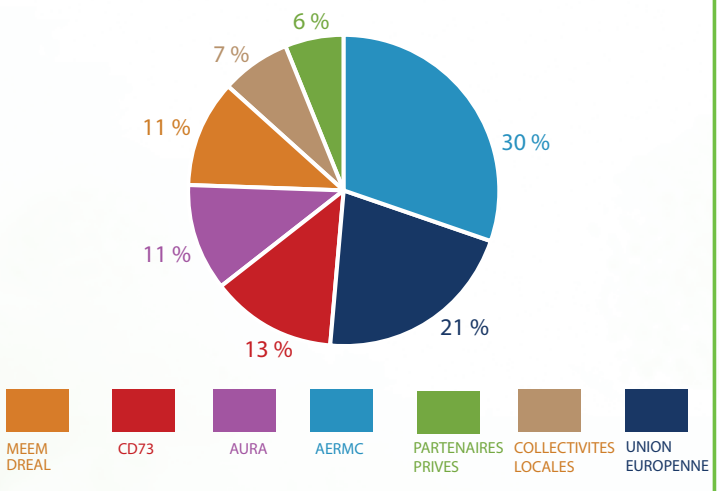

	2016	2015
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2016	**1 448 509 €**	1 157 018 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2016	**971 863 €**	735 244 €

Le montant des subventions de fonctionnement 2016 est en augmentation de 38.6 % par rapport à celui de 2015 et reflète les actions programmées sur les projets Grands Lacs, les communaux de Chautagne et la réhabilitation du casier 9 de la Malourdie.
Il convient de mettre en relation ce montant de subventions avec celui des fonds dédiés à fin 2016 qui s'élève à 971 863 € soit une variation de 236 620 € par rapport à 2015.
Nous poursuivons la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'augmentation des dépenses de sous-traitances financées sur les actions programmées.
Le CEN a également rempli son obligation de souscrire une mutuelle pour les salariés à laquelle il abonde à hauteur de 50 % ; le coût de cette obligation s'élève à 4 202 €.
Par ailleurs, le CEN Savoie a fait appel au crédit bancaire pour financer le changement du standard et des postes téléphoniques, le renouvellement du copieur ainsi que le co-financement d'un 5e véhicule pour un montant total de 33 700 €.

Investissement

Répartition par financeur des subventions d'investissement comptabilisées en 2016

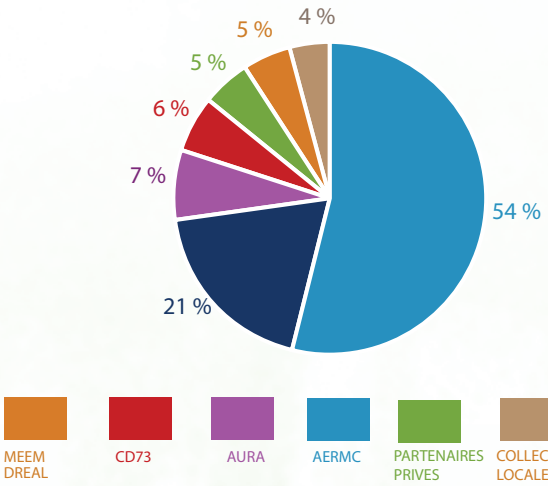

	2016	2015
Subventions d'investissement comptabilisées en 2016	**811 213 €**	250 456 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	**2 475 621 €**	2 081 422 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2016	**805 722 €**	277 038 €

En 2016, le CEN a comptabilisé 811 213 € de subventions d'investissement soit 560 757 € de plus qu'en 2015. Il s'agit de l'U.E. pour le projet Grands lacs alpins et de l'AERMC pour la réhabilitation des communaux de Chautagne et la réhabilitation du casier 9 de Malourdie. Ceci corrobore le fait qu'il reste 805 722 € de travaux d'investissement à réaliser à fin 2016.
Le montant des immobilisations réalisé en 2016 s'élève à la somme de 276.188 € avec la ventilation suivante :

- 175 832 € pour des travaux de réhabilitation
- 50 473 € d'acquisition de terrains
- 49 883 € l'achat d'un véhicule, de l'outillage, des licences logiciels et de l'équipement de bureau & informatique

Les engagements financiers des différents bailleurs qui apportent leur soutien aux programmes d'actions bien identifiées sont comptabilisés en totalité sur l'exercice. Le CEN réalise les investissements sur une durée moyenne de 1 à 3 ans.

la **vie** du **CEN** Savoie

statutaire

Collèges		Canton
CD73	Marie-Claire BARBIER	Bugey Savoyard
	Albert DARVEY	Cœur des Bauges
	Martine BERTHET	Albertville
	André VAIRETTO	Grésy-sur-Isère
	Jean François DUC	Montmélian
	Lionel MITHIEUX	Chambéry
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	Commune d' Aix-les-Bains
	Annick CRESSENS	Commune de Beaufort
Associations de protection de la nature	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
	Hubert TOURNIER	LPO
	Jean-Pierre MARTINOT	LPO
Associations et Établissements publics	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
	Joaquim TORRES	Fédération des Pêcheurs
	Thierry VANNIER	Fédération des Chasseurs
	Eva ALIACAR	Parc national de la Vanoise

Etat	Jean-Pierre LESTOILLE	DDT
	Laurence THIVEL	DDT
Personnes qualifiées	Michel DELMAS	Pers. qualifiée du CD73
	Yvette GAME	Pers. qualifiée du CD73
	Michel SAVOUREY	Pers. qualifiée des APN et EP
	Aurélie LEMEUR	Pers. qualifiée des APN et EP
	Evariste NICOLETIS	Pers. qualifiée de l'Etat
	Emmanuel DE GUILLEBON	Pers. qualifiée de l'Etat

Le Bureau	
Président	Michel DELMAS
Vice-présidents	Hubert TOURNIER
	Jean-Marc GUIGUE
	Corinne CASANOVA
Trésorier	Aurélie LE MEUR puis Emmanuel DE GUILLEBON à partir de juillet 2016
Secrétaire	Richard EYNARD-MACHET
Secrétaire-adjoint	Annick CRESSENS
Membre	Marie-Claire BARBIER
Membre	Jean-François DUC

Vie associative

Cette année encore, le CEN Savoie a pu compter sur l'engagement et l'assiduité de ses administrateurs pour orienter son action et prendre les principales décisions de l'année. La vie associative du CEN Savoie a ainsi été rythmée par 10 réunions statutaires en 2016 :

- 5 réunions du Bureau (12 janvier ; 31 mars ; 29 juin ; 10 octobre ; 5 décembre) ;
- 4 réunions du conseil d'administration (2 février ; 19 avril ; 19 juillet ; 25 octobre) ;
- L'assemblée générale, organisée le 11 mai 2016 à Chambéry-le-Haut.

Vers une action en faveur du mécénat

La stagnation ou la baisse des financements publics impose aux Conservatoires de revoir leur modèle économique et, dans un premier temps, d'identifier des ressources complémentaires. A travers leur plateforme commune, Savoie Mont-Blanc biodiversité, ASTERS et le CEN Savoie ont décidé d'initier conjointement une démarche visant à développer le mécénat en faveur de la préservation des milieux naturels. Léonore Charpentier (ASTERS) a ainsi été missionnée pour construire des outils (plaquette de présentation, fiches-projet, charte), identifier des entreprises potentiellement intéressées par une démarche partenariale et engager les premières prises de contact à partir de début 2017.

Photo haut de page : assemblée générale 2016.

l'équipe

Études, suivis scientifiques

- **André MIQUET** : responsable de l'axe « animation territoriale » et du service « scientifique » ; territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie ;
- **Manuel BOURON** : chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion ; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de secteur suivis biologiques et plans de gestion ; territoires des Bauges, Val Gelon et de Maurienne ;
- **Jérôme PORTERET** : chargé de secteur suivis abiotiques et plans de gestion ; territoire Albertville-Ugine.
- **Virgine BOURGOIN** : chargée de mission plan de gestion.

Contructualisation foncière et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable du service « contractualisation foncière et agricole » ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission « contractualisation foncière et agricole ».
- **Isabelle BERTHET** : chargée du suivi notaires et de la gestion des actes ;

Travaux

- **Marc PIENNE** : responsable de l'axe « gestion de sites » et du service « travaux » ;
- **Alban CULAT** : technicien gestion de sites ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne gestion de sites.

Communication

- **Christine GARIN** : responsable du service « communication-sensibilisation » ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation.

Accompagnement territorial

- **Lisa BIEHLER** : responsable du service « animation territoriale », animatrice des territoires de Maurienne et Cœur de Savoie ;
- **Christine GARIN** : animatrice territoriale pour les territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes ;
- **Virginie BOURGOIN** : animatrice territoriale pour les territoires de la Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Albanais ; Vanoise.

SIG/ Réseau

- **Nicolas MIGNOT** : responsable de service « système d'information géographique/ réseau » ;
- **Alexandre LESCONNEC** : chargé de projet système d'information Géographique/ réseau.

Secteur administratif

- **Régis DICK** : directeur ;
- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Isabelle BERTHET** : secrétaire comptable ;
- **Aurélie CHARBONNEL** : Chargée de mission « montage et coordination de projets ».

Stages et service civique 2016

En 2016, l'équipe a été renforcée par cinq stagiaires :

• **Bérénice Fierimonte** qui a réactualisé le plan de gestion de la plaine des Hurtières et participé à l'organisation de la fête du plan d'eau des Hurtières.
• **Amélie-Charlotte Cogniet** et **Elodie Gahon** ont réalisé leurs stages sur la restauration du marais de Chautagne (parcelle de 60 ha),
• **Guillaume Veillet** a étudié l'état initial des populations de fourmis en marais de Chautagne et notamment la comparaison des populations présentes sur les parcelles de maïs avec celles des parcelles de marais.
• **Gwenaelle Morvan** a étudié et réalisé le suivi des lépidoptères protégés dans les zones humides de Savoie

À partir du mois de septembre un nouveau service civique est arrivé au sein de l'équipe. **Jules Rassele** a renforcé le service communication et a soutenu l'action foncière.

Merci à eux pour leur contribution à la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel de la Savoie !

Rapport d'activités 2016

Mai **2017**

Avec le soutien financier de :

En partenariat technique et/ou financier avec :

Directeur de la publication :
Michel Delmas

Conception - mise en page :
Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :
Équipe du CEN Savoie

Photos - illustrations :
CEN Savoie : Adeline Brissaud, Manuel Bouron, Philippe Freydier, Virginie Bourgoin, Lisa Biehler, Frédéric Biamino, Jérôme Porteret, Christine Garin, Aurélie Charbonnel, Alban Culat ; Association Hippotese ; Philippe Zen ; Cécile Terrasse (www.cecileterrasse.com) ; Gilles Morat ; Gilles Parigot ; Matthieu Riegler, CC-BY.

Cartographie :
Service SIG / CEN Savoie

Impression :
In-Pressco
Tél. 06 31 40 92 19

Photos de couverture : Thomise sur orchidée ; site des lagneux ; potentille luisante (plante protégée en Chartreuse)

Écrit périodique n°76 - ISSN 1639-2183